



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le sept avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de FAUGUEROLLES, dûment convoqué le 1^{er} avril 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Maryline de PARSCAU, Maire de la commune.

Etaient présents : Mme Sandrine ALTIERI, Mme Cécile BEYNEIX, M. David BIBENS, Mme Nathalie BIBENS, M. Alexandre CONTE, M. COTTON Emmanuel, M. Jean-Christophe DABEY, Mme Maryline DE PARSCAU, Mme Roxane GILLES, M. Eric JEAN-JUSTIN, M. Emmanuel MORIZET, Mme Béatrice VERDIER.

Etaient excusés : Mmes Sylvie CHARREAU, Véronique REYNIER.

Etait absent : /

Pouvoir : Mme Véronique REYNIER à Mme Béatrice VERDIER.

Secrétaire de séance : Mme Roxane GILLES.

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu.

DCM 006/2022

Examen et vote du compte de gestion 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2021 de la commune de Fauguerolles, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTES
POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

DCM 007/2022

Vote du compte administratif 2021

Le Maire présente le compte administratif 2021.

Il est précisé que Mme le Maire a quitté la salle et n'a pas pris part au vote.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévu :	480 475,00
	Réalisé :	455 332,53
	Reste à réaliser :	5 254,00

Recettes	Prévu :	480 475,00
	Réalisé :	329 037,71
	Reste à réaliser :	00,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévu :	782 291,00
	Réalisé :	462 028,95

	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	782 291,00
	Réalisé :	850 908,94
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-126 294,82
Fonctionnement :	388 879,99
Résultat global :	262 585,17

VOTES
POUR : 12
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

DCM 008/2022
Affectation des résultats

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	54 505,08 €
- Un excédent reporté de :	334 374,91 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	388 879,99 €
- Un déficit d'investissement de :	126 294,82 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	5 254,00 €
Soit un besoin de financement de :	131 548,82 €

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCEDENT	388 879,99 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	131 548,82 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	257 331,17 €
<hr/>	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	126 294,82 €

VOTES
POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

DCM 009/2022
Vote des taux des taxes locales

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2021 ;
 - Foncier bâti = 18.97 % + 27,33 % soit 46,30 %
 - Foncier non bâti = 83.18 %



~ **Charge** Madame le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

VOTES
POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

DCM 010/2022
Vote du budget primitif 2022

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Maryline De PARSCAU, Maire de Fauguerolles, vote à l'unanimité, les propositions nouvelles du Budget Primitif 2022 :

INVESTISSEMENT

Dépenses : 168 156,00
Recettes : 173 410,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 721 626,00
Recettes : 721 626,00

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses : 173 410,00 (dont 5 254,00 de RAR)
Recettes : 173 410,00 (dont 00,00 de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses : 721 626,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 721 626,00 (dont 0,00 de RAR)

VOTES
POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

DCM 011/2022
Attribution des subventions aux associations

Madame le Maire expose les demandes de subventions reçues depuis le début de l'année.

Pour l'année 2022, après en avoir délibéré, le Conseil municipal **VOTE** à l'unanimité une subvention en faveur des associations et organismes suivants :

- AMF TELETHON..... : 100 €
- Association des Parents d'Elèves de Fauguerolles..... : 200 €
- Comité des fêtes de Fauguerolles..... : 300 €
- France ADOT 47..... : 100 €

- Souvenir français (Comité de Marmande)..... : 50 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574 du budget primitif 2022.

<p>VOTES POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p>
--

DCM 012/2022 Mise à jour du tableau des emplois

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE

à l'unanimité des membres présents

- D'adopter les propositions du Maire,
- D'adopter le tableau des emplois ainsi proposé :

Service administratif						
Rédacteur	B	35h	0	1	0	
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	35h	0	1	0	
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	35h	1	1	1	Adjoint administratif principal 2ème classe
Adjoint administratif	C	35h	0	1	1	Adjoint administratif
Adjoint administratif	C	20h	1	1	1	Adjoint administratif contractuel
Adjoint administratif	C	20h	1	1	1	Adjoint administratif
Service technique						
Adjoint technique principal 2ème classe	C	29h	1	1	1	Adjoint technique principal 2ème classe
Adjoint technique	C	35h	1	1	1	Adjoint technique
Adjoint technique	C	20h	1	1	1	Adjoint technique
Service médico social						
ATSEM principal 2ème classe	C	29h	1	1	1	ATSEM principal 2ème classe
Adjoint technique	C	29h	1	1	1	Adjoint technique

Questions diverses : aucune

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close. Les délibérations prises ce jour, portent les numéros DCM 006/2022 à DCM 012/2022.

Fin de séance à 22h10.